

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ÉCHIRÉ**

**L'an deux mil vingt-quatre, le sept juin,**

Le Conseil Municipal de la Commune d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 30 mai 2024, s'est réuni en séance ordinaire et publique à la mairie d'Echiré, salle du conseil municipal, sous la présidence de Thierry DEVAUTOUR, Maire.

**Présents :** Sylvie AULIVIER, Henri-Pierre BABEAU, Thierry BROSSARD, Thierry DEVAUTOUR, Anne FERRER, Daniel FONTENEAU, Jacqueline GATTEPAILLE, Nathalie LALLEMAND, Valérie MARSAULT, Sandrine PASSEBON, Cyril REUILLON et Agnès RONDEAU.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :** Jean-Louis CANTET (Pouvoir donné à Thierry DEVAUTOUR), Philippe CHABOT (Pouvoir donné à Henri-Pierre BABEAU), Cécile DROUET (Pouvoir donné à Jacqueline GATTEPAILLE), Jean-Michel GIRAUD (Pouvoir donné à Daniel FONTENEAU), Julie MENARD (Pouvoir donné à Cyril REUILLON), Garance PATARIN-CHAPENOIRE (Pouvoir donné à Agnès RONDEAU) et Stéphanie SIMONNEAU (Pouvoir donné à Sylvie AULIVIER).

**Absents :** Mathieu BERARD, Gilbert NASARRE, Mathieu POUGNAND et Armand ROQUIER

**Secrétaire de séance :** Valérie MARSAULT

**OBJET : Ilot Grand'rue - Acquisition par l'EPFNA de propriétés bâties sises n° 61 et 73 Grand'rue appartenant à l'indivision GIRAUD, pour le compte de la commune d'Echiré**

Le Maire expose.

La convention de réalisation n°7924018, signée le 27 mai 2024 par la commune d'Échiré, la Communauté d'Agglomération du Niortais et l'Etablissement Public Foncier (EPFNA), habilite l'EPFNA à procéder aux acquisitions-cessions des biens dans le cadre du projet de requalification de l'îlot Grand'rue et détermine les conditions de gestion desdits biens après leur acquisition par l'EPFNA.

Les propriétaires des maisons sises 61 et 73 Grand'Rue à Échiré sont vendeurs de ces immeubles.

Ces maisons d'habitation sont situées dans le périmètre de la convention de réalisation n°7924018.

**Il est demandé au Conseil Municipal :**

- **d'autoriser l'acquisition par l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA) pour le compte de la commune d'Echiré, des propriétés bâties cadastrées section AI n°403 (364m<sup>2</sup>) sise 73 Grand'rue et AI n°404 (189m<sup>2</sup>) sise 61 Grand'rue à Echiré, d'une superficie totale de 553 m<sup>2</sup>, appartenant à l'indivision GIRAUD, pour le prix de 240 000 euros hors taxes, frais d'agence inclus ;**

- de confirmer que l'acte notarié sera reçu par Me COURT Kristel de l'Office notarial SYAGE BORDEAUX domicilié 45 Allées de Chartres 33000 BORDEAUX, notaire acquéreur, avec la participation pour signature de l'acte de Me TOURNADE Mathieu de l'Office notarial NOVANOT, 88 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 79000 NIORT, notaire représentant les Consorts GIRAUD ;
- de donner tous pouvoirs au Maire pour la signature des documents liés à cette acquisition et tous document afférents.

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.**

Fait et délibéré le 7 juin 2024

Le Maire,  
Thierry DEVAUTOUR

La secrétaire de séance,  
Valérie MARSAULT

Certifié exécutoire.  
Reçu en Préfecture le : 12 JUIN 2024  
Notifié ou publié le : 12 JUIN 2024